

M. Gurbin: Monsieur le Président, je suppose que c'est autant par disposition que par obligation que le député se montre pessimiste. Une des choses dont il ne tient pas compte dans son raisonnement... ou dans ses observations, c'est que même avant le PCRP il y avait d'importants travaux de conversion. Rien ne permet de croire qu'il n'y en aura pas un nombre important après. Nous entendons poursuivre et même développer nos efforts pour encourager les gens à continuer lorsque cela se révèle opportun et raisonnable pour eux, pour leur faire connaître les avantages qu'ils peuvent se procurer en abandonnant le pétrole. Le gaz naturel est probablement un des meilleurs exemples. L'électricité l'est en d'autres endroits, mais on pourrait discuter longtemps sur la question de savoir si c'est là un objectif tout à fait souhaitable à long terme.

Le député semble mettre en opposition les intérêts du consommateur, de l'homme de la rue qui a besoin d'acheter du gaz, du pétrole, du mazout et des autres produits énergétiques, et la nécessité pour le Canada de mettre en valeur ses ressources, les besoins de l'industrie canadienne, ceux des producteurs canadiens de gaz et de pétrole, les petits, et non les gros dont parle le député. Il est indubitable que ce secteur est lourdement imposé. La TRPG c'est le point de départ des subventions PEP. Peut-être que ces subventions PEP ne sont pas opportunes non plus. Il n'y a pas vraiment opposition. Quand le système fonctionne bien et qu'il y a des avantages pour les producteurs, l'industrie et le secteur secondaire du Canada en bénéficient. Quand tout marche bien, celui qui en profite au fond c'est le contribuable canadien, et ceux qui sont forcés d'acheter des produits du gaz et du pétrole.

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre le député.

[Français]

A l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures. Je donnerai la parole à ce moment-là au député de Saint-Léonard-Anjou (M. Gagliano).

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, je vous prie. Au moment de lever la séance, la présidence a promis qu'à la reprise le député de Saint-Léonard-Anjou (M. Gagliano) aurait la parole.

[Français]

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, je me vois encore une fois dans la nécessité de dénoncer une manœuvre du parti conservateur qui créera un tort sérieux à l'économie canadienne et à un grand nombre de Canadiens. Je trouve particulièrement grave de voir le gouvernement actuel, encore une fois, camoufler les retombées extrêmement négatives d'une loi, le projet de loi C-24, en ne brochant pas aux citoyens un véritable tableau de la situation que créera une loi conservatrice.

Après le coup de la Domtar, voici que le gouvernement conservateur se prépare à toucher, encore une fois, particulièrement le Québec, par une loi qui privera les Québécois de centaines de millions de dollars de subventions.

Remplacement du mazout—Loi

Où sont les porte-parole conservateurs du Québec? Ont-ils été bâillonnés encore une fois? Ont-ils peur de défendre les intérêts de leurs concitoyens?

Pourtant, les députés conservateurs du Québec doivent savoir qu'en 1983-1984, 59 p. 100 des subventions qu'ils désirent aujourd'hui éliminer allaient à des citoyens du Québec. Est-ce ainsi qu'ils défendront les intérêts de leurs commettants?

Mais en plus des problèmes particuliers que provoquera l'abandon de la loi sur l'économie de pétrole et le remplacement du mazout au Québec, il est évident que l'abandon de cette loi aura des effets catastrophiques pour l'ensemble du Canada.

En fait, par ignorance, puisque je n'ose croire que les députés consciencieux puissent sciemment appuyer un projet de loi comme le projet de loi C-24, les députés conservateurs remettent en question les fondements mêmes de la politique énergétique canadienne. Tout ce qui a été fait ces dernières années pour permettre au Canada de devenir autonome en matière énergétique est soudainement remis en question par un gouvernement qui préfère vendre le pays au plus offrant plutôt que d'assurer son avenir et son autonomie future.

Les programmes d'action touchant directement les consommateurs d'énergie que le gouvernement actuel veut abolir ont été introduits en 1980 par un gouvernement libéral conscient des besoins énergétiques du Canada. Ces programmes avaient trois objectifs prioritaires: premièrement, le Canada devait maximiser la conservation de l'énergie; deuxièmement, il était essentiel de diminuer la consommation du mazout et de maximiser l'utilisation de sources alternatives d'énergie comme le gaz naturel, le bois et l'électricité ou l'énergie solaire; et, troisièmement, il était essentiel de rendre accessibles aux Canadiens les ressources d'énergie alternative en développant l'infrastructure de distribution de ces ressources énergétiques.

Des études extrêmement documentées préparées par les fonctionnaires des divers ministères et des consultations de l'ensemble des intervenants dans ce domaine ont aidé, en 1980, à fixer les seuils annuels de conversion des systèmes de chauffage des résidences et des industries qui permettraient d'atteindre les trois objectifs cités.

Les spécialistes ont indiqué sans hésitation qu'une période minimum de dix ans était requise pour atteindre les trois objectifs visés. Or, le gouvernement conservateur veut, par le projet de loi C-24, remettre en question les fondements mêmes de cette planification énergétique.

Comme le déclarait Jean-François Villon, au nom de la compagnie Gaz Métropolitain Inc., le 7 novembre 1984, dans le journal *The Gazette*:

... Les raisons qui ont amené le gouvernement fédéral à stimuler l'utilisation du gaz naturel au détriment de l'utilisation du mazout sont aussi valides aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a 3 ans. Les réserves de pétrole canadiennes diminuent très rapidement et les nouvelles exploitations du pétrole coûteront extrêmement cher.

Dans cette entrevue, Jean-François Villon déclarait que les arguments en faveur du maintien des subventions étaient tels que ce maintien était essentiel.

Le besoin pour le Canada de réduire sa dépendance face au pétrole, le besoin de revitaliser l'économie albertaine et le besoin de rentabiliser les 400 millions de dollars dépensés pendant trois ans pour assurer une meilleure pénétration du gaz naturel au Québec nécessitaient, selon Jean-François Villon, la